

N° 7

Du vingt quatrième jour du mois de janvier mil huit  
cent vingt-neuf, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de marie anne Bocher  
né le dit jour  
à cinq heures du matin fil légitime  
de françois Bocher âgé de cinq vingt deux ans,  
profession de marin domicile à ploubalzac  
et de Elisabeth Bernard  
âgée de rente un ans, profession de ménagère  
demeurant à ploubalzac

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être  
du sexe feminin

La déclaration de la naissance a été faite par françois  
Bocher père de l'enfant sus dénommé âgé de  
cinquante deux ans, profession de marin  
demeurant à ploubalzac

Premier témoin, yves Gourion  
âgé de soixante huit ans, profession de propriétaire  
demeurant à ploubalzac

Second témoin, Vincent Floury  
âgé de rente cinq ans, profession de maçon  
demeurant à ploubalzac

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins  
ont déclaré signés y. Gourion

françois Bocher Vincent Floury

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Scolan  
maire & Officier de l'État civil soussigné.

P. Scolan

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubalzac  
Période : 1825 - 1832